



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS

MASCULINES JEUNES

SAISON 2022/2023

PROCES VERBAL N° 10

Réunion restreinte en Visio conférence du Jeudi 29 Décembre 2022

Président de la commission : Denis OLIVIER

Membres de la commission présents : Vincent ALVAREZ-Serge COLARD

Ordre du jour de la réunion :

- Tirage Coupe U15 DFSM.

Appel des décisions : Les décisions de la Commission Départementale des Compétitions Masculines Jeunes peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée ceci dans un délai de 2 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée. Dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

Rectificatifs au PV n° 9 de la réunion du mardi 13 décembre 2022

Match n° 25360130 : AC BRAY-EST FORGES 22 / ENT YMARE-ROMILLY 22

Coupe du DFSM, forfait déclaré de l' ENT.YMARE-ROMILLY 22

L' amende infligée à l' ENT YMARE-ROMILLY est de 80€ au lieu de 70€ ,en application des droits de pénalités du DFSM.

Match n°24936912 : FC BARENTIN 21/ US DOUDEVILLAISE 21

U18 D1 Poule A

L'amende infligée pour insuffisance dans la rédaction de la feuille de match au FC BARENTINOIS est de 10€ au lieu de 20€ en application des droits de pénalités du DFSM.

L'amende infligée pour insuffisance dans la rédaction de la feuille de match à l'US DOUDEVILLAISE est de 10€ au lieu de 20€ en application des droits de pénalités du DFSM.

Match n° 24995043 : FC BREaute BRETTEVILLE 1 / ES DU MONT GAILLARD 3

Critérium U15 Poule A

Forfait déclaré du FC BREaute BRETTEVILLE 1

L'amende infligée au FC BREaute-BRETTEVILLE est de 74€ au lieu de 70€ en application des droits de Pénalités du DFSM.



U18 D1

Triangulaire pour accession en R3

Journée 1

Samedi 10 Décembre 2022

Match n°25469146 : AL DEVILLE MAROMME 22/ROUEN SAPINS FC 21

Réserves déposées par le ROUEN SAPINS FC 21 dossier transmis à la commission départementale des règlements et contentieux.

La CDRC dans son PV n° 6 du 19/12/2022 (mis en ligne le 22/12/2022) rejette les réserves jugées non recevables sous la forme

La CDCMJ homologue le match sur le score acquis sur le terrain :

Score : 2-2 Tirs au buts : 4-3 en faveur de l'AL DEVILLE MAROMME 22

Coupe U15 DFSM

Tour éliminatoire

Samedi 14 Janvier 2023

En cas d'impossibilité d'organiser les rencontres les matchs seront automatiquement inversés.

Merci d'informer le secrétariat du DFSM dans les meilleurs délais.

ENT.MOTTEVILLE CROIXMARE 1/ CS GRAVENCHON 1
BOUCLE DE SEINE 1/ FC FREVILLE BOUVILLE SIVOM 1
ENT.CAUX FC-USH 1/US DOUDEVILLAISE 1
JS DES FALAISES 1 ou STADE VALERIQUEAIS 1 / ST NICOLAS DE BETHUNE 1
USF FECAMP 2 ou US LILLEBONNAISE 2 / US GODERVILLAISE 1
AS VATTEVILLE BROTONNE 1/AS FAUVILLAISE 1
A HOULMOISE BONDEVILLE FC 1/GCO BIHORELLAIS 1
FC ST ETIENNE DU ROUVRAY 2 ou GRPT DE ST MAURICE 1/ ROUEN SAPINS FC 1
AS GOURNAY EN BRAY FOOT 1/ FUSC BOIS GUILLAUME 2
GRPT EFECOC 2 / O DARNETAL 1
MONT ST AIGNAN FC 1/ FC LE TRAIT DUCLAIR 1
AMS MADRILLET CHATEAU BLANC 1/CMS OISSEL 2
US DE BOLBEC 1/ CANY FC 1
MAISON QUARTIER GRIEUX 1/GRAND QUEVILLY FC 2
US MESNIL ESNARD 1 /ST AUBIN FC 1
GRAND COURONNE FC 1/ FC ST JULIEN PT QUEVILLY 1
ASC YMARE 1 / SC PETIT COURONNE 1 ou FC TOURVILLE LA RIVIERE 1
AL DEVILLE MAROMME 2/ CAUDEBEC ST PIERRE 1
ISNEAUVILLE FC 1/ STADE DE SOTTEVILLE CC 1
ENT.LOUVETOT AUZEBOSC 1/ US LUNERAYSIENNE 1
ENT.VIENNE et SAANE LONGUEIL 1/ ES DU PLATEAU FOUCARMONT REALCAMP 1
NEUVILLE AC 1 ou AS COLLEVILLE ANGERVILLE 1/ES TOURVILLAISE 1
FC PETIT CAUX 1/ FC TOTES 1
FC NEUFCHATEL EN BRAY 1/AJ CAULLE BOSCHARD 1
FC LA VARENNE 1/CA LONGUEVILLAIS 1



AS STE ADRESSE BUT 1/SC OCTEVILLE SUR MER 1
ENT.ESPC FCR ST GILLES 1/US ST THOMAS 1
AC ST ROMAIN DE COLBOSC 1 / CS SER.MUNICIP.LE HAVRE 2
OLYMPIA'CAUX FOOTBALL 1/RACING CLUB HAVRAIS 1
ENT.GSAV ST AUBIN ST VIGOR -GAC 1/US EPOUVILLE 1
LE HAVRE CAUCRIAUVILLE S 2/AS DE MONTIVILLIERS 1
LE HAVRE FOOTBALL CLUB 2012 1/OH TREFILERIES NEIGES 2

Le Président de la Commission
M. Denis OLIVIER

Le secrétaire de la Commission
M. Serge COLARD